



municipalité & famille



LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE



L'illustration a été réalisée par le célèbre illustrateur Samuel Parent, ou de son nom de plume, Sampar, citoyen de Victoriaville.

DEPUIS 1994, ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE, LA CONTINUITÉ A ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS!

Le parc de la place Sainte-Victoire avec sa vélogare et ses infrastructures, tel qu'illustré ci-haut, symbolise la fusion des municipalités de Victoriaville, Sainte-Victoire et Arthabaska. Au cœur du centre-ville, le parc accueille les familles et les générations.

« Si la famille était un contenant, elle serait un nid, un nid durable, tissé non serré, expansif et ouvert. Si la famille était un fruit, elle serait une orange, des sections réunies en cercle mais séparables – chaque segment étant distinct. Si la famille était un bateau, elle serait un canot qui n'avance pas tant que tout le monde ne pagaie pas. Si la famille était un sport, elle serait le baseball: un jeu long, lent et sans violence qui ne finit pas avant le retrait du dernier joueur. Si la famille était un édifice, elle serait une vieille structure solide abritant l'histoire de l'humanité... »

– Extraits de Ben Chelsing, **Les forces de la famille: renforcer les points positifs**, Institut Vanier de la famille [en ligne], 1998.

1.3 sommaire

- | | | |
|--|---|--|
| 02 ÉDITORIAL
L'activité familiale municipale,
une occasion de rapprochement parent/enfant | 06 NOTRE RÉSEAU
Nouveaux membres depuis janvier 2004 | 10 LES FAMILLES DANS LE MONDE
La ville de Québec obtient le congrès mondial
du loisir en 2008
AIF + 10 |
| 03 POINT DE VUE ÉDITORIAL
Entrevue avec M ^{me} Marguerite Blais | 06 EN BREF
L'Observatoire québécois du loisir | 11 DU TEMPS POUR LA FAMILLE
Des choix pour la famille |
| 05 POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES
Une politique familiale longueuilloise
en concertation avec les arrondissements
Un programme de bienvenue dans la nouvelle
politique familiale de Cabano | 07 DOSSIER MUNICIPALITÉ
La politique familiale municipale et le loisir | 11 CALENDRIER |
| | 08 ÉTUDE ET RECHERCHE
Familles, municipalités et loisirs:
le défi de l'accessibilité au loisir pour tous | 12 LE RENDEZ-VOUS ANNUEL
16 ^e édition: Mauricie, Shawinigan
17 ^e édition: Saint-Georges et la MRC Beauce-Sartigan
18 ^e édition: Bromont, Estrie
À voir et à lire |
| | 10 DOSSIER FAMILLE
Aménager la ville pour le bien-être des enfants | |

L'ACTIVITÉ FAMILIALE MUNICIPALE, UNE OCCASION DE RAPPROCHEMENT PARENT/ENFANT

par M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF



C'est connu, les activités familiales initiées ou soutenues par les municipalités se retrouvent particulièrement dans le secteur du loisir. Toutefois, en remontant dans le temps, on constate qu'avant la venue des politiques familiales municipales, les programmations d'activités de loisir présentaient un volet «famille» dont le contenu référait principalement à des activités s'adressant à chacun des membres de la famille, tout-petits, 6-12 ans, ados, adultes. Très peu d'activités visaient spécifiquement l'entité familiale. Les premières à voir le jour furent les bains familiaux et les fêtes dans les quartiers.

Ces temps ont changé et c'est heureux qu'il en soit ainsi. On retrouve maintenant dans les plans d'action des politiques familiales, plus de 20 types d'activités offertes aux familles¹. Ces activités sont offertes dans des municipalités de toutes tailles.

Mais qu'entend-on par «activités offertes aux familles»? Ce sont des activités mettant en présence au moins un des deux parents et son ou ses enfants, exemple: badminton parent/enfant. Sans être sexiste, ça peut aussi prendre la forme d'activités pour un parent et son ou ses enfants de même sexe, exemple: photographie père/fils. On pourrait penser également à des activités pour les parents en tant que couple, exemple: aménagement paysager. Bref, il s'agit d'offres d'activités traditionnelles avec une approche familiale. C'est ce que nous appelons au Carrefour, un ajustement dans les activités proposées aux citoyens et citoyennes vers les familles/citoyennes.

Au delà de l'objet même des activités, on donne l'occasion aux membres d'une famille de se retrouver, de socialiser et de répondre à des besoins fondamentaux des personnes: besoin d'être reconnu et de se réaliser, besoin d'être aimé et d'interagir, besoin d'apprendre, de négocier et de devenir tolérant. Voilà autant de besoins qui sont pris en compte dans la réalisation d'une activité familiale. Ces activités vécues à l'extérieur créent un climat de plaisir et de convivialité qui peut se poursuivre à la maison, permettant ainsi les échanges à d'autres niveaux, facilitant l'expression des émotions et favorisant la transmission de valeurs fondamentales.

Conscientes de l'apport de telles activités à divers niveaux, les municipalités veulent maintenant aller plus loin dans les offres de services ayant un impact sur la qualité de vie de leur population. L'intérêt qu'elles portent actuellement à la recherche sur famille/municipalité indique qu'elles souhaitent en connaître davantage sur le sujet: «comment le loisir peut être source de détente et de développement individuel tout en constituant un secteur rassembleur des familles et créateur de réseaux entre les gens de la municipalité. On cherche aussi à augmenter l'accessibilité au loisir pour les familles en situation de précarité²».

Conséquemment, nous nous devons d'être de plus en plus accueillants envers les familles. Notre devenir collectif en dépend. L'accueil offert aux familles peut même avoir un certain impact sur

le désir d'enfants. Selon une étude de mars 2004 de la Semaine québécoise des familles³, 47 % des personnes interrogées étaient d'avis que des milieux plus accueillants pour les familles auraient une influence sur le désir d'avoir des enfants ou d'en avoir plus. Prolongement à ce résultat, l'étude démontre que 92 % considère qu'avoir des enfants est une richesse collective que tous devraient soutenir. Enfin, c'est la quasi-totalité des personnes interrogées (95 %) qui estime important que les services publics (municipalité, centre communautaire, CLSC, etc.) offrent des programmes et des services aidant les familles à se rapprocher et à s'entraider.

C'est au sein de la famille que les enfants acquièrent les toutes premières bases de tout apprentissage. Le caractère et l'identité se forment par l'interaction avec autrui, d'affirmer Robert Glossop, directeur exécutif de l'Institut Vanier⁴. Il poursuit en citant Georges Herbert Mead, *Mind, Self and Society*⁵, «...les relations familiales jouent un rôle central dans la formation du caractère, de la conscience et de l'identité. L'enfant est physiquement et émotionnellement dépendant de ses «proches significatifs», qui sont, idéalement, à la fois attentionnés et exigeants, les parents, les frères et sœurs et les autres membres de la famille font découvrir à l'enfant tout un univers de possibilités et d'aspirations, et l'enfant intériorise leurs attitudes, aspirations et croyances».

À travers les activités familiales municipales donnons aux familles de beaux prétextes et créons-leur de belles occasions d'expression dans leur vécu!

Jacques Lizée
Directeur général

Notes

- 1 Plans d'action des politiques familiales municipales, avant 2003, présentation par thématique, CAMF, septembre 2004.
- 2 Extrait de la collecte d'informations auprès des municipalités relativement à l'intérêt qu'elles portent à la recherche sur la famille dans les municipalités, Lucie Fréchette, coordonnatrice, du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale de l'Université du Québec en Outaouais, 2003.
- 3 Étude sur l'accueil réservé à la famille dans différents milieux de la société, Semaine québécoise des familles, Léger Marketing, soutenue par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, mars 2004.
- 4 Transition, Institut Vanier de la Famille, printemps 2004, *Les familles, architectes d'une société civique*, Robert Glossop, directeur exécutif.
- 5 George Herbert Mead, *Mind, Self and Society*, University of Chicago Press 1967. Cependant, il s'agissait d'un petit nombre d'unités familiales d'où l'impossibilité de généraliser les résultats.

Éditeur:
Carrefour action municipale et famille
360, rue Lawrence, bureau 2300
Greenfield Park J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777
Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca
Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction: Jacques Lizée
Coordination de la production: Isabelle Lizée
Collaborateurs: Lise Drouin-Paquette, formatrice au CAMF; Lucie Fréchette, CÉRIS, Université du Québec en Outaouais; Sylvie Jutras, UQAM; Gilles Pronovost, Conseil de développement de la recherche sur la famille; Élisabeth Coutu, Conseil de développement de la recherche sur la famille

Correction: Colette Bédard

Conception graphique et impression:
Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
3^e trimestre 2004 ISSN 1708-9824



Photo: Denis Bernier

M^{me} Marguerite Blais recevant le Prix reconnaissance UQAM 2004 des mains du doyen de la Faculté des lettres, langues et communications, M. Enrico Carontini

entrevue avec M^{me} MARGUERITE BLAIS

présidente du Conseil de la famille et de l'enfance

réalisée par M. Pierre Lambert, formateur au Carrefour



Comment votre trajectoire familiale et vos activités professionnelles vous ont-elles préparée à exercer cette grande fonction de présidente du Conseil de la famille et de l'enfance?

MB: Je suis née à Pointe-Saint-Charles, quartier ouvrier ou «quartier sensible», un milieu modeste où les gens se rencontraient entre eux. Ma mère enseignait la danse à claquettes et pourvoyait aux besoins de la famille, mon père ayant dû réorienter sa carrière après avoir administré pendant des années ce que l'on appelait à l'époque des «maisons de chambres», concept ayant évolué au

D'ailleurs, sur le plan personnel, dès nos premières années de mariage, mon conjoint et moi avons accueilli deux réfugiées et adopté par la suite trois enfants d'origine étrangère et aussi accueilli une étudiante de l'Afrique du Nord qui fait toujours partie de la famille, créant ainsi une famille interculturelle ouverte sur le monde.

Mon expérience en Afrique noire pour Vision mondiale m'a fait découvrir la solidarité féminine dans le plus grand dénuement, alors que des femmes privées de tous les avantages que nous connaissons parvenaient à créer des mouvements d'entraide qui forçaient mon admiration.

En 2003, j'ai publié **Quand les Sourds nous font signe: Histoire de sourds** où j'ai voulu donner la parole à certains sourds, des modèles de réussite dans la société.

Ces expériences diverses, mais surtout ma conviction de la nécessité de soutenir la famille, m'ont préparée à assumer la présidence du Conseil qui est un organisme gouvernemental autonome qui a pour mandat de développer une vision prospective de la famille et de l'enfance et de conseiller le gouvernement sur ces questions.

Ma nomination au Conseil m'amène à voir au bien-être des familles et des enfants, et ce, avec

« Je trouve **extraordinaire** qu'il y ait un déplacement de la politique familiale vers les municipalités, quelle que soit leur taille. »

fil des ans et devenu peu rentable. La maison familiale était un lieu de rencontres privilégié. Ma mère recevait des élèves à la maison et je l'accompagnais lors de concerts gratuits qu'elle donnait à l'intention de personnes âgées ou pour des orphelins. Notre famille se préoccupait des plus démunis autour de nous en faisant, par exemple, la distribution de lait et de pain dans certaines familles du quartier. Grâce à mes parents, j'ai appris très tôt le sens du partage et du don.

Dès l'âge de 3 ans, j'ai fait l'apprentissage de la musique que j'ai poursuivi jusqu'au Conservatoire où j'ai étudié cinq ans l'orgue avec Bernard Lagacé. Je voulais devenir avocate, mais à la suite du concours «Mademoiselle Québec», j'ai commencé une carrière dans le domaine des communications qui a duré 25 ans. Dans le cadre de l'émission «À votre service» à la radio de Radio-Canada, ce qui m'intéressait le plus, c'était les entrevues à caractère social. C'était une émission de services à la collectivité dans le cadre de laquelle j'ai été en contact avec une foule d'organismes communautaires et plusieurs mouvements associatifs. Par la suite, toutes les émissions que j'ai animées étaient des émissions de services. Ces activités m'ont amenée à faire beaucoup de bénévolat, à partager beaucoup de mon temps.

Je suis entrée à l'université à 46 ans, me suis intéressée au sort des personnes sourdes, ai complété une maîtrise en communication sur l'histoire et la culture sourdes et suis à rédiger actuellement une thèse de doctorat sur les jeunes sourds fortement scolarisés. La défense des personnes sourdes ayant droit à des services d'interprètes et à la reconnaissance de leur langue signée et de leur culture est devenue une cause sociale pour moi.

En 1996, j'ai aussi mis sur pied la Fondation du maire pour la jeunesse, un organisme financé avec le salaire de Pierre Bourque, alors maire de Montréal. Cette expérience de travail m'a mise en contact avec un grand nombre d'élus, de fonctionnaires municipaux et m'a permis de me familiariser avec le monde de la politique. C'est ainsi que j'ai multiplié les initiatives en faveur des jeunes désireux de faire leur chemin dans la vie malgré des ressources limitées. Je remercie Gérald Tremblay qui a accepté de poursuivre cette initiative lors de son élection en 2001. J'ai appris à travailler avec un conseil d'administration, à prendre les avis émis par plusieurs personnes aux compétences variées et à affirmer mon indépendance et celle de l'organisme que je présidais, à coordonner un grand nombre de bénévoles, à créer un esprit d'équipe et à opérer une saine gestion, expérience qui m'a menée au Conseil de la famille et de l'enfance.

l'appui des membres du Conseil qui proviennent de la société civile et qui siègent à titre de bénévoles.

Le gouvernement du Québec affirmait récemment que 2004 serait l'année de la famille. En tant que présidente du Conseil, comment réagissez-vous à ces propos?

Pour moi, chaque année devrait être l'année de la famille. Pour qu'une politique familiale globale soit réussie, elle devrait être au cœur des préoccupations gouvernementales et traverser l'ensemble des ministères. Cette annonce, par le ministre Claude Béchard, donne lieu à des initiatives intéressantes, à des mesures incitatives en faveur des familles. Quand le ministre annonce ses priorités, nous nous attendons à ce que les pourparlers avec le gouvernement fédéral aboutissent et permettent au gouvernement du Québec de mettre en vigueur le régime d'assurance parentale qui devrait davantage aider les familles.

L'initiative, en mai, de la Semaine québécoise des familles devrait inciter chacun d'entre nous à se mobiliser afin de définir quel type de société nous voulons, quelles sont les valeurs qui sous-tendent les familles. Tout cela va demander une cohésion, un dénominateur commun des valeurs que l'on veut se donner pour soutenir les familles, entre tous les nombreux organismes qui interviennent auprès d'elles. On se préoccupe du vieillissement ►►

entrevue avec M^{me} MARGUERITE BLAIS (suite)

Marguerite Blais
Présidente du Conseil
de la famille et de l'enfance

►► de la population, de la baisse de la natalité, de la nécessité de bien accueillir les familles immigrantes dont nous avons besoin au Québec.

Je trouve extraordinaire qu'il y ait un déplacement de la politique familiale vers les municipalités, quelle que soit leur taille. Cela suppose que les élus municipaux et les acteurs locaux de toute provenance s'assoient ensemble en faisant confiance au réseau local, afin de mettre en place des politiques familiales qui tiennent compte du dynamisme des familles et des régions.

Le Conseil a ouvert un nouveau secteur d'activités, soit celui de l'action municipale en faveur des familles. Quelle orientation compte-t-il donner à ce secteur?

En 1989, le Conseil avait ciblé les municipalités en produisant l'Avis «Penser et agir famille», guide à l'intention des intervenants publics et privés. En mars dernier, il a décidé de produire un Avis sur les politiques familiales municipales. Il portera sur les défis et les avantages du développement d'une telle politique pour les municipalités. M. Donald Bergeron, de la permanence du Conseil, travaille avec un comité spécial sur cette question, en collaboration avec des membres du Conseil. Nous travaillons en coopération, entre autres, avec le Carrefour action municipale et famille et d'autres organismes qui se préoccupent des familles. Les jeunes, dont on doit tenir compte quand on pense aux familles de demain, seront impliqués dans cette consultation. Nous allons aussi interpeller des chercheurs sur ces questions.

Considérez-vous que l'organisation sociale fait suffisamment de place au soutien à accorder aux familles dans l'exercice de leur rôle?

Nous assistons, depuis quelques années, à une importante mutation au niveau des valeurs, dans l'organisation des horaires de travail, les ruptures familiales, les recompositions familiales, etc. On a modifié l'approche auprès des enfants, les femmes se sont davantage professionnalisées et sont particulièrement actives sur le marché du travail. On compose de plus en plus avec ce que l'on appelle les «temps sociaux». C'est d'ailleurs un des thèmes sur lequel le CAMF s'est penché. On se préoccupe des déplacements vers le travail, du prolongement de la vie, de la raréfaction de la main-d'œuvre, du rôle des grands-parents, du soin que les enfants doivent aussi apporter à leurs vieux parents. Bref, ces changements et bien d'autres sollicitent le gouvernement. Mais, il ne peut pas tout faire seul, il faut que l'ensemble de la société participe. Les entreprises devront être aussi davantage sensibilisées à la diffi-

culté de composer entre vie professionnelle, personnelle et familiale. Les tâches familiales sont encore inégalement réparties, malgré des progrès en ce domaine. Il ne faut pas sous-estimer les tâches paternelles. Les deux parents doivent travailler, demeurer en emploi tout en s'occupant de leurs enfants.

Une autre caractéristique des entreprises du Québec, c'est leur petite taille. La difficulté de concilier famille et travail vaut aussi pour les producteurs agricoles qui ont de plus en plus de difficultés à léguer l'entreprise familiale à leurs fils ou filles à cause des exigences quotidiennes de la ferme. Quand est-il possible pour eux de s'arrêter, de prendre des vacances? Il faut trouver les moyens pour aider ces jeunes à demeurer dans leur milieu. Il faut que les entreprises soient plus sensibles aux doléances des familles.

Je ne veux plus entendre que l'on refuse aux familles l'accès aux services publics, aux restaurants en particulier, parce qu'elles ont trois enfants. On fait des tarifs pour les familles de deux enfants et on ignore celles qui en ont trois ou plus. C'est inadmissible. On devrait avoir accès à toutes les catégories de restaurants, quelle que soit la taille de sa famille.

Dans une entrevue que vous avez livrée au journal Le Soleil, il y a quelques mois, vous affirmiez l'importance d'aller sur le terrain afin de recueillir les besoins des familles. Comment le Conseil compte-t-il réaliser cet objectif? Dans ce contexte, le milieu municipal pourrait-il être un appui à vos visites en région?

Tout à fait. Depuis le 15 décembre, j'ai rencontré plus d'une soixantaine d'intervenants. Je voulais recueillir leurs opinions, leurs attentes face au Conseil. Si nous voulons conseiller le gouvernement, nous devons entendre ceux qui représentent les familles depuis des années, par respect pour leur engagement. Il est temps de nous regrouper dans un vaste mouvement de solidarité en faveur du présent et de l'avenir des familles. L'accueil est favorable puisque le Conseil est né d'un désir des organismes familles.

Je suis une femme d'action. Je considère de mon devoir d'accepter le plus d'invitations possibles afin de concrétiser notre intention d'être sur le terrain.

Je m'intéresse au sort des Premières Nations, à leur histoire et j'ai fermement l'intention de les visiter. J'ai envie de leur parler, de les comprendre. Ces communautés ont des besoins, entre autres, face à la migration des jeunes vers les grands centres. Au Québec, nous n'avons pas suffisamment de représentants des Premières Nations dans nos structures et organismes. Il faut ouvrir le dialogue avec elles et le développer, évitant une marginalisation inadmissible de nos jours.

Nous avons reçu deux mandats du ministre Claude Béchar, ce qui signifie un renforcement de notre tâche. Le premier étant celui d'examiner les difficultés auxquelles font face les parents d'aujourd'hui dans un contexte de modernité et de redéfinition du rapport entre ces derniers et les enfants, le second est d'examiner les nouveaux modèles familiaux en regard des rôles de chacun des membres de la famille.

Le mandat du Conseil est panquébécois. Considérez-vous que la mondialisation doit nous amener à partager notre vision sur le développement social et économique en faveur des familles?

À l'ère des communications, notre vie familiale et professionnelle a été bouleversée. La grande mobilité des capitaux, la mobilité de la main-d'œuvre, la réduction de l'influence des gouvernements se font sentir sur la rémunération, sur le déplacement vers d'autres continents où la main-d'œuvre est moins chère. La venue de l'Internet, qui a de nombreux bons côtés, draine aussi des influences négatives sur la jeunesse au sein même des familles. Ces nouveaux moyens de communication sont merveilleux, mais ont un côté pervers contre lequel il faut se prémunir.

Il y a un partage des savoirs, une ouverture sur les cultures d'ailleurs, la possibilité d'être ouvert sur le monde, mais il faut trouver la juste mesure dans ce fleuve d'informations où certaines d'entre elles ne sont pas souhaitables. La mondialisation a amené une contre-culture face à la libération des marchés. Il est important de ne pas s'enfermer dans des fondamentalismes et d'apprendre à se définir à l'intérieur de toutes les incohérences que provoque la valeur associée à l'argent, seule valeur dominante.

Il faut donc favoriser l'émergence de lieux publics d'échanges pour permettre aux gens de s'exprimer sur des questions fondamentales telles l'alimentation, la pollution, la qualité de l'environnement, les valeurs familiales... La mondialisation impose donc plus de maturité pour contrer cette situation de fragile équilibre.

C'est l'ensemble de la société qui doit se mobiliser pour une action commune. À titre d'exemple, la Marche des femmes est devenue la Marche mondiale des femmes. Un organisme seul n'a pas assez d'influence, il faut créer une grande chaîne. Au Québec, nous vivons dans l'une des sociétés les plus tolérantes au monde. Il faut savoir apprécier tout ce qui se fait de bien et de beau chez nous et retrouver le goût de la famille, du partage des valeurs avec les nôtres.



Jacques Olivier, maire de Longueuil, Johane Fontaine-Deshaies, conseillère et présidente du comité d'orientation familiale, et Jacques Lizée, directeur général du Carrefour, lors de l'annonce de l'élaboration d'une politique familiale à Longueuil et du Lancement des Actes de la Conférence Nord-Amérique sur la famille, tenue à Longueuil en mai 2003.

UNE POLITIQUE FAMILIALE LONGUEUILLOISE EN CONCERTATION AVEC LES ARRONDISSEMENTS

La nouvelle Ville de Longueuil présentait, en avril dernier, le cadre général de la démarche d'élaboration de sa politique familiale. La municipalité prévoit déposer un énoncé de politique harmonisée et élaborée en concertation avec tous les arrondissements d'ici un an, soit à l'été 2005.

«Il est primordial que nous reconnaissons le rôle de la famille et sa contribution dans le développement et l'épanouissement de notre collectivité tout en soutenant ses initiatives» d'affirmer le maire de Longueuil, M. Jacques Olivier. «Il importe également que la politique familiale du nouveau Longueuil soit respectueuse des particularités de chacun des arrondissements et qu'elle soit assortie de mesures adaptées à leur spécificité. Nous sommes confiants que la politique familiale de Longueuil sera d'avant-garde tout en étant réaliste et qu'elle répondra avantageusement aux besoins de tous les Longueilloises et Longueillois. Pour se faire, nous privilégions la consultation et la participation de citoyens, d'organismes et de bénévoles de tous les arrondissements dans toutes les phases des travaux», d'ajouter le Maire.

La Ville de Longueuil bénéficiera d'une subvention de 100 000 \$ du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille pour l'élaboration de sa politique familiale. Selon M^{me} Johane Fontaine-Deshaies, conseillère municipale et présidente du comité d'orientation familiale, les travaux se réaliseront en cinq principales étapes:

- 1 établissement du portrait de la situation
- 2 définition du cadre d'intervention
- 3 élaboration du plan d'action
- 4 détermination de mécanismes d'actualisation
- 5 rédaction finale de l'énoncé de politique

L'énoncé de politique pourra faire l'objet de consultations et un projet final devrait être déposé en septembre 2005. «Pour assurer la validité de la démarche en fonction des réalités locales, un comité d'orientation familiale et sept comités locaux seront formés. Ceux-ci sont composés d'élus, de représentants de milieux communautaires, institutionnels et d'affaires, des directions des services municipaux, de personnes-ressources en matière de questions familiales, de citoyens et de familles» de préciser M^{me} Fontaine-Deshaies.

Les réflexions des divers comités porteront principalement sur:

- l'habitation
- le transport
- les loisirs et la culture
- la sécurité publique
- l'aménagement urbain
- l'environnement et l'hygiène publique
- les services de garde
- le soutien aux organismes communautaires familiaux.

L'élaboration de la politique familiale relève de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire.

Le Carrefour action municipale et famille apportera sa contribution à ce projet au niveau de l'encadrement/démarrage, intervention offerte aux municipalités et MRC grâce au soutien du MESSF dans le cadre des projets de politique familiale municipale.

Rappelons que M^{me} Johane Fontaine-Deshaies, pionnière du Carrefour, a été pendant plusieurs années la représentante de l'ancienne Ville de Longueuil au sein du comité aviseur du Carrefour (1993 à 1998) et membre de l'équipe de la permanence du Carrefour de 1998 à 2000. La nouvelle Ville de Longueuil est maintenant représentée au CA du Carrefour par le conseiller Bertrand Girard qui occupe le poste de trésorier de l'organisme.

UN PROGRAMME DE BIENVENUE DANS LA NOUVELLE POLITIQUE FAMILIALE DE CABANO

En février dernier, la municipalité de Cabano adoptait sa politique familiale avec le slogan «Mon milieu de vie, je le bâtis... avec qui?», petit clin d'œil au thème du Colloque du Carrefour de 2002 tenu à Sherbrooke.

Cabano est située dans la MRC de Témiscouata qui compte plus de 23 000 habitants. La population actuelle de Cabano est de plus de 3200 habitants. Depuis 1996, sa population a augmenté de 2 %.

On retrouve dans les objectifs de la politique familiale cabanoise, celui de susciter l'intérêt des familles à s'établir et à demeurer dans la municipalité.

Souhaiter la bienvenue au nouveau-né dans la collectivité par la remise d'un arbre à toutes les familles de nouveau-né est une des reconnaissances de bienvenue contenues dans la politique.

Plus spécifiquement, le programme de bienvenue concerne les futurs résidents. Il est novateur: il consiste à «accorder une prime de 500 \$ par enfant d'âge mineur, à toute famille qui s'installe en permanence à Cabano, soit en achetant une résidence déjà existante, soit en construisant une nouvelle résidence».

«Pour être éligible au programme, on doit faire la démonstration suivante:

- a) Être propriétaire d'une résidence dans les limites de la ville de Cabano
- b) Être parent légal du ou des enfants qui habitent avec lui
- c) N'avoir jamais bénéficié des avantages financiers reliés à ce programme au cours des années antérieures.

Le montant des primes de bienvenue est applicable une seule fois par famille soit au moment de son installation dans sa nouvelle résidence à Cabano».

La politique comporte six (6) champs d'intervention et un plan d'action triennal. Ces champs sont: loisir, sport et culture; développement social et communautaire; habitation; sécurité des biens et des personnes; environnement et qualité de vie du milieu; éducation et information.

Par cette politique, Cabano vise essentiellement l'amélioration et la consolidation de la qualité du milieu de vie des familles. La municipalité considère une telle politique comme un outil de développement et un incitatif à la participation des familles à l'amélioration de leur milieu et celui de leurs enfants.

Félicitations et longue vie à la politique familiale de Cabano.

NOUVEAUX MEMBRES DEPUIS JANVIER 2004

➔ **BAS-SAINT-LAURENT**

Rivière-Bleue
Saint-Louis-du-Ah! Ah!
Saint-Pacôme

➔ **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Saint-Henri-de-Taillon

➔ **ESTRIE**

Stoke

➔ **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Laverlochère

➔ **CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Maison de la famille de Lotbinière
Saint-Apollinaire

➔ **LANAUDIÈRE**

Saint-Félix-de-Valois

➔ **LAURENTIDES**

Maison de la famille de Sainte-Anne-des-Plaines
Saint-Colomban

➔ **MONTÉRÉGIE**

Contrecoeur
Cowansville
Salaberry-de-Valleyfield

➔ **CENTRE-DU-QUÉBEC**

Comité famille Nicolet-Yamaska

L'OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DU LOISIR

Le Carrefour a appris que l'OQL vient d'ouvrir un champs spécifique «municipalité, loisir et famille». Dans ce contexte une collaboration se développe entre l'Observatoire et le Carrefour.

Né de l'initiative et du soutien financier du Secrétariat au loisir et au sport (SLS) et de la collaboration du Laboratoire en loisir et vie communautaire, de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), de Sports-Québec, du Conseil québécois du loisir (CQL) et des Unités régionales de loisir et de sport (URLS) qui constituent son conseil d'orientation, l'Observatoire québécois du loisir (OQL) a pour mission d'éclairer les décisions des acteurs en loisir public en rendant compte de la mouvance des déterminants de leur environnement. Les permanents et les gestionnaires constituent les principaux «clients» de l'Observatoire.

Ses objets

L'Observatoire vise à rendre compte des quatre dimensions suivantes:

- 1 La population et les communautés: leur composition démographique et sociologique, leurs segments, leurs pratiques de loisir et leurs attentes; bref, le profil des destinataires du loisir public.
- 2 Les gouvernements et les fédérations: leurs lois et règlements, leurs politiques et programmes ainsi que leur processus de décision, c'est-à-dire les leviers et les contraintes de l'action.

- 3 Les ressources: (finances, équipements et personnes) leur nature, leur état de santé, leur gestion et leur évolution.

- 4 Les pratiques professionnelles et organisationnelles significatives dans le contexte actuel.

Ces objets proviennent d'expériences, de recherches, d'études de cas, de programmes gouvernementaux et de toutes sources pertinentes. Le Québec et les pays développés constituent le milieu global d'observation.

Ses productions

L'Observatoire du loisir produit annuellement 22 «fiches d'observation», qui représentent des comptes rendus factuels et vulgarisés de ses travaux. Il publie au besoin des «alertes» sur des questions pointues qui concernent les acteurs du loisir public. À la demande d'un organisme, l'Observatoire peut également mener une étude plus poussée sur un objet particulier.

Comité recherche et développement du Carrefour

Notre collègue du Comité recherche et développement du Carrefour, M^{me} Renée B.-Dandurand, anciennement de l'INRS, a été nommée au Conseil d'administration de l'institut Vanier de la Famille à Ottawa en remplacement de M. Jacques Lizée. Elle a aussi accepté de faire partie du Comité conseil du projet de politique familiale municipale de la Ville de Québec.

Organisation	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Personne contact	<input type="text"/>	
Téléphone	<input type="text"/>	Télécopie <input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>	

Coût de la cotisation plus TPS (859614539) et TVQ (1090252000 TQ0001)

MRC, municipalité* ou arrondissement (selon la taille de population):

- 1 à 4 999 habitants: 50 \$
- 5 000 à 9 999 habitants: 100 \$
- 10 000 à 19 999 habitants: 150 \$
- 20 000 à 49 999 habitants: 200 \$
- 50 000 à 99 999 habitants: 400 \$
- 100 000 à 199 999 habitants: 700 \$
- 200 000 à 299 999 habitants: 1000 \$

- 300 000 à 399 999 habitants: 2000 \$
- 400 000 à 599 999 habitants: 3000 \$
- 600 000 habitants et plus: 5000 \$
- Organisme national: 125 \$
- Organisme régional et local: 50 \$
- Individu: 50 \$

* La municipalité dont la MRC est membre du Carrefour action municipale et famille verse une cotisation de 50 % du tarif régulier

Abonnement au bulletin Municipalité et famille : 50 \$/année

SVP retournez à:

Carrefour action municipale et famille

360, rue Lawrence, bureau 2300
Arrondissement Greenfield Park
Ville de Longueuil (Québec) J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777 • Télécopieur: (450) 466-6838

LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET LE LOISIR

par M^{me} *Élizabeth Coutu*, Conseil de développement de la recherche sur la famille



Les loisirs pratiqués en famille: plus qu'un simple passe-temps...

Dans la société actuelle, où les adultes comme les enfants, ont un agenda chargé et peuvent être aux prises avec des attentes extérieures qui peuvent peser lourd sur eux (patron autoritaire, compétition avec les pairs à l'école, relations interpersonnelles complexes, etc.), les loisirs pratiqués en famille font figure d'exutoire dans bien des cas. Pratiquer une activité récréative avec son conjoint et ses enfants ne se résume pas qu'à un seul passe-temps. Si, au courant de la semaine, c'est notre agenda et notre montre qui nous mènent, le week-end venu, nous pouvons nous laisser aller un peu et vivre à un rythme moins accéléré. Ces «rars moments de loisir», dit-on, «prennent une dimension qui va au-delà du loisir occupationnel: ils sont devenus des moments privilégiés d'expression de la dynamique familiale» (*Actes du 3^e colloque du Carrefour*, 1991, p. 41). Les services municipaux de loisirs ont donc tout intérêt à considérer la dimension familiale dans leur offre de services. À ce propos, l'on mentionne même que «les services en loisir qu'offre une municipalité sont souvent la composante majeure d'une stratégie de promotion pour attirer ou conserver les familles» (*Idem*).

Dans cette optique, l'offre de services municipaux ne doit pas être prise à la légère: souvent, les services offerts à la population peuvent faire toute la différence pour un jeune couple qui, par exemple, souhaite acheter sa première maison, fonder une famille et couler des jours paisibles dans un milieu qu'il veut sécuritaire. Le choix d'emménager dans une municipalité plutôt que dans une autre est un choix complexe, qui repose, bien entendu, sur des critères quantitatifs (à savoir le prix de la maison ou le montant des taxes municipales), mais également sur des critères qualitatifs qui mettent en jeu la subjectivité, telle la perception de sécurité d'un milieu et la première impression en entrant dans la maison visitée. Ce choix doit être éclairé: bien choisir son quartier est primordial, car ce milieu de vie nous modèlera et nous modèlerons à notre tour ce milieu.

Le volet loisir au sein des politiques familiales municipales

En parcourant le volet loisir des politiques familiales des 18 municipalités et des deux MRC retenues pour fin d'analyse, nous avons pu constater que les mesures qui y sont proposées pour faciliter la pratique de loisirs familiaux sont de nature variée: les activités récréatives suggérées se rapportent tantôt aux loisirs que pratique seul un des membres de la famille (souvent les enfants); tantôt aux loisirs pratiqués ensemble par tous les membres d'une même famille, en un même lieu; tantôt aux loisirs pratiqués en même temps par certains membres de la famille, sur des sites adjacents ou bien dans un même complexe d'activités. Ces activités sont souvent gratuites ou bien à faible coût, pour rejoindre une majorité de familles.

Les mesures contenues au sein du volet loisir des politiques familiales visent, idéalement, à promouvoir la pratique de loisir en famille, sinon la pratique récréative de certains membres de la famille. Ces mesures peuvent s'énoncer de diverses façons et prendre plusieurs formes, mais elles renvoient toujours aux différents rôles de la municipalité en matière de loisir, notamment:

- Favoriser l'accessibilité financière (offrir une tarification qui permette aux familles moins nanties de pouvoir avoir accès aux activités et aux services, comme les autres)
- Favoriser l'accessibilité des lieux (permettre aux personnes à mobilité réduite ou aux jeunes familles avec des poussettes d'avoir un accès facile aux infrastructures, et regrouper certains services complémentaires sous un même toit)



- Favoriser l'accessibilité d'horaire (offrir des activités et des services à des heures adaptées à la vie en famille et au train de vie des jeunes enfants)
- Offrir une programmation intéressante et variée (en terme de qualité et de quantité)
- Tenir compte des besoins et des goûts des familles dans l'offre de services (consulter la population pour adapter les services municipaux à leurs besoins)
- Inventorier et gérer les ressources (financières, humaines et matérielles) dont le service des Loisirs peut disposer

- Diffuser l'information (programmation, nouveaux services offerts, etc.) sous forme de guides, de bulletins de quartier ou de calendriers saisonniers
- Promouvoir les activités familiales de façon particulière (par exemple, les carnivals, les fêtes publiques, etc.), en faisant ressortir la spécificité famille de ces événements
- Entretien des bâtiments et les équipements; se doter de nouvelles infrastructures (ex. piste cyclable), acheter de nouveaux équipements ou adapter certaines infrastructures en tenant compte des nouvelles réalités démographiques et des nouveaux besoins de la population
- Soutenir les efforts des organismes communautaires et des bénévoles (les accréditer, nouer des ententes avec eux, leur fournir des locaux au besoin, etc.)
- Offrir des services de garde ou des activités spéciales lors des congés scolaires et de la semaine de relâche ou après l'école, pour dépanner les parents
- Cibler tout particulièrement certaines clientèles aux besoins spécifiques (enfants, adolescents, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc.)
- Encourager les activités intergénérationnelles (entre parents et enfants ou entre enfants et grands-parents)
- Soutenir les initiatives des citoyens (par exemple, faciliter l'organisation des Fêtes de quartiers)
- Sensibiliser les entreprises locales afin qu'elles soutiennent certaines activités récréatives grand public ou familiales (qu'elles commanditent des événements majeurs)
- Aménager les espaces verts et les lieux publics de façon à rendre la pratique de loisir plus agréable (projet d'urbanisme) et développer et mettre en valeur de nouveaux sites (aménagement du territoire).

Ces divers rôles de la municipalité en matière de loisir peuvent aussi prendre le nom de «fonctions». Pour simplifier les choses, nous avons regroupé ces fonctions en dix catégories, après avoir analysé les mesures se rapportant au champ d'intervention loisir dans chacune des politiques familiales municipales retenues. En bref, les «fonctions types» qui ressortent de cette analyse peuvent être résumées en ces termes: ❶ Adaptation des services offerts aux besoins des familles; ❷ Accessibilité, sous toutes ses formes (financière, des lieux, d'horaire, etc.); ❸ Programmation de qualité, en quantité suffisante; ❹ Consultation de la population quant à ses goûts; ❺ Gestion intelligente des ressources humaines, financières et matérielles; ❻ Aménagement du territoire propice à la pratique de loisir; ❼ Concertation facilitée entre les différents acteurs du monde municipal; ❽ Soutien et encadrement des initiatives des groupes et des personnes; ❾ Diffusion de l'information; ❿ Promotion de l'approche «Penser et agir famille» et sensibilisation des différents partenaires.

Référence

Ces deux textes sont des extraits remaniés tirés de l'essai *Le volet loisir des politiques familiales municipales*, rédigé dans le cadre de la maîtrise en Loisir, Culture, Tourisme, à l'UQTR par Élizabeth Coutu, agente de recherche et de communication au CDRFQ et assistante de recherche à l'UQTR.

FAMILLES, MUNICIPALITÉS ET LOISIRS

LE DÉFI DE L'ACCESSIBILITÉ AU LOISIR POUR TOUS

par M^{me} Lucie Fréchette, Centre d'étude et de recherche en intervention sociale



L'idée est aujourd'hui indéniable: le loisir fait partie de la qualité de la vie des individus et des familles. L'Énoncé de politique du loisir au Québec, proposé par l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM 2000), indique que les familles prennent en compte l'existence d'équipements, d'installations et de services de loisir quand elles ont à choisir un lieu de résidence. Les municipalités en sont conscientes et plusieurs d'entre elles développent une offre de loisir en général assez variée.

Dans une recherche où une trentaine de municipalités ont exprimé des éléments qu'elles souhaitent approfondir en rapport avec la famille, la question du loisir a fait l'objet de fréquents débats. Le fait n'est pas étonnant puisque, dans la majorité des municipalités, le loisir est un champ d'intervention bien maîtrisée par les gouvernements locaux. Toutes les municipalités sont dotées d'un service associant souvent le sport, les loisirs, la vie communautaire et la culture. Il s'agit d'ailleurs d'un des services municipaux le plus rapidement associé aux intérêts des familles. Les municipalités envisagent le loisir comme source de détente et de développement individuel tout en souhaitant en faire un secteur rassembleur des familles et créateur de réseaux entre les citoyens.

La majorité des municipalités offrent un loisir à la carte qui permet de faire des choix entre plusieurs activités sportives, culturelles ou récréoéducatives. Le loisir à la carte fournit des activités pour tous les goûts le plus souvent selon un découpage par catégories d'âges. L'avantage, non négligeable, est que tous peuvent y trouver leur compte. Le revers de la médaille est l'individualisation du loisir du point de vue des familles. Le loisir à la carte est une initiative positive quand elle est complétée par des événements rassembleurs. Ces derniers peuvent cibler la population en général, comme dans le cas des carnivals ou des tournois entre quartiers ou, encore, s'adresser plus spécifiquement aux familles comme dans le cas de certaines fêtes de rue et de spectacles d'enfants. Ces exemples, intéressants et renvoyant à des activités essentielles dans une communauté locale, s'avèrent classiques et connus des municipalités sensibles à la question familiale sur leur territoire. Les municipalités avouent toutefois être confrontées à un défi récurrent, celui de l'accessibilité au loisir pour l'ensemble des familles de leur territoire.

L'accessibilité au loisir

Les politiques québécoises en matière de loisir et de sport, tout comme les politiques à l'échelle municipale, avancent le principe de l'accessibilité la plus large possible aux loisirs. Dans la documentation du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, les loisirs, les sports et la culture sont d'ailleurs précisément nommés parmi les champs d'intervention municipaux

définis comme des leviers d'adaptation du milieu de vie aux besoins des familles. En effet, on sait que le loisir a des retombées sur la santé; qu'il réduit l'isolement; qu'il a le potentiel de générer de l'entraide entre les gens; qu'il favorise l'intégration des nouveaux arrivants. Encore faut-il que toutes les familles puissent en profiter.

Plusieurs municipalités font le constat de la difficulté à susciter la participation au loisir chez les familles en situation de précarité ou peu nanties sur le plan économique. Elles s'interrogent sur les conditions qui rendraient le loisir accessible à l'ensemble des familles du territoire et cherchent à contrer les facteurs freinant la participation au loisir. Parmi ceux-ci, les deux facteurs plus fréquemment invoqués s'avèrent la distance à franchir pour participer aux activités et les moyens financiers réduits de certaines familles.

L'accessibilité en fonction de la distance à franchir

La distance à franchir pour avoir accès aux activités de loisir pose la question du transport. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'agit pas d'un problème qui affecte seulement les régions rurales. En ville, l'étalement urbain éloigne nombre de familles des centres névralgiques d'activité, l'isolement de certains quartiers séparés des autres par une autoroute, les quartiers dortoirs peu desservis le jour par les transports en commun contribuent au problème. Bien sûr, la question de la distance à franchir pour accéder au loisir organisé se pose avec une acuité plus grande en milieu rural. En effet, plusieurs régions ne sont desservies par aucun transporteur local ou interlocalités. La dispersion géographique des familles sur de vastes territoires ajoute à la difficulté. Le loisir organisé est loin, peu visible et exige des parents des déplacements qui consomment beaucoup trop de temps.

Des municipalités soutiennent des stratégies de développement de diverses formes de transport collectif. Certaines expérimentent l'utilisation alternative du transport scolaire; d'autres des taxis collectifs; d'autres bénéficient d'organisations bénévoles qui prennent en charge des besoins particuliers de transport, le plus souvent en lien avec la santé, mais parfois aussi en lien avec la vie sociale et le loisir. Un autre ordre de solution réside du côté du cadre organisationnel du loisir municipal. Dans certains cas, l'on procède à la dispersion territoriale d'activités sportives ou sociorécréatives. Dans d'autres, l'on décentralise l'organisation et l'animation du loisir sur le territoire de la MRC ou de la région. L'expérience de la MRC d'Acton en Montérégie est, à cet égard, intéressante. Elle s'est opérée à travers la mobilisation des jeunes et des familles de quelques municipalités de la MRC et a permis une décentralisation qui a rapproché le loisir des gens en fonction des intérêts des résidents de divers villages. Ce renouvellement de l'organisation territoriale du loisir a, non seulement

réduit la distance à franchir pour accéder à des activités de loisir, mais a de plus contribué à la dynamisation de la démocratie locale. La dispersion des activités de loisir sur un territoire ne doit cependant pas mettre en péril le caractère attractif des lieux de loisir. Les municipalités ont avantage à rendre le loisir visible et à lui conférer un pouvoir d'attraction en raison de la qualité de l'accueil réservé aux individus et aux familles et en raison de l'intérêt que présentent les lieux d'exercice des activités. On ne saurait trop dire qu'un sous-sol d'église, une salle terne dans une école désaffectée, un terrain de jeu en piètre état ne constituent pas des pôles d'attraction bien forts.

L'accessibilité en fonction de la condition économique

Le second frein à la participation au loisir est d'ordre économique. Les familles en situation de précarité ou de pauvreté n'ont pas les moyens de s'offrir des activités de loisir même à prix modique. Non seulement ces familles n'ont-elles pas accès aux activités du secteur privé, mais encore, elles sont trop souvent exclues des loisirs municipaux s'appuyant sur le principe de l'utilisateur payeur.

Diverses solutions sont envisagées dans les municipalités sensibles à la condition socio-économique difficile d'une partie de leur population. La tarification familiale, la tarification dégressive selon le nombre d'enfants, la réduction des coûts ou la gratuité de certaines activités, le prêt d'équipements sportifs, la gratuité en échange d'heures de bénévolat sont de celles-là. Finalement, des municipalités mettent aussi en place des espaces accessibles gratuitement à tous comme des pistes cyclables, des sentiers de randonnée pédestre et des parcs. Encore faut-il que ces espaces soient situés à proximité des quartiers populaires et qu'ils soient aussi bien entretenus que ceux des quartiers plus favorisés.

L'accessibilité en fonction de la proximité: l'expérience des centres communautaires de loisir

L'expérience du loisir comme service de proximité dans différents quartiers s'avère heureuse et favorise la participation au loisir dans les communautés locales. Ces services de proximité prennent le plus souvent la forme de centres communautaires de loisir (CCL). Les CCL relèvent avec succès le défi de l'accessibilité au loisir et méritent en cela que nous nous y attardions.

Les 56 CCL, réunis au sein de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), se donnent la mission de favoriser le développement intégral de la personne et la prise en charge des citoyens dans leur communauté locale, par le moyen privilégié du loisir, de l'action communautaire et de l'éducation populaire. D'abord installés dans les villes de Montréal et Québec avec respectivement 24 et 9 centres, ils sont aussi présents dans des villes centre comme Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Lévis,

Saguenay, Gatineau, Laval, et en milieu rural à Fort-Coulonge et à Arthabaska. Les CCL se distinguent en abordant le loisir dans une perspective sociocréative qui cible le développement des personnes, des familles et des communautés locales. L'utilisation du loisir y est empreinte d'une sensibilité au pouvoir du loisir comme agent de socialisation, agent de renforcement du lien familial et promoteur de la vie communautaire de quartier. C'est ce qui distingue leur action de l'offre de loisir du privé et même de l'offre municipale qui, en général, s'investit moins de cette mission de vitalisation des familles et des réseaux de quartier.

Comment expliquer que les CCL réussissent à rejoindre des populations que les municipalités jugent de faibles utilisatrices du loisir organisé? D'une part, forts d'une tradition sensible à la situation des démunis, les CCL ont souvent pignon sur rue dans les quartiers populaires. Ils logent dans des édifices bien connus de la population qui deviennent avec le temps des repères sociocommunautaires dans le quartier. Le loisir y est en évolution constante et prend en compte des problématiques sociales comme la crise de l'emploi, la mutation des modèles familiaux, le décrochage scolaire et social, les nouvelles formes de précarité et de pauvreté. Aux activités sportives, culturelles, sociales régulières des services de loisir qu'on retrouve un peu partout, les CCL ajoutent des cuisines collectives comme au Patro de Lévis, des Centres de la petite enfance (CPE) comme le font une vingtaine de centres dont le Pavillon St-Arnaud de Trois-Rivières, des loisirs intégrant des personnes avec des besoins particuliers, des activités d'intégration destinées aux Néo-Québécois comme le fait le centre Côte-des-Neiges. Ils développent de petites entreprises d'économie sociale dans le secteur récréatif comme les Animations Collin Maillard du Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville, s'engagent dans l'alphabétisation ou la sensibilisation à l'informatique comme au Carrefour d'éducation populaire de Pointe Saint-Charles, au Centre Saint-Pierre de Drummondville et Centre Multi-Plus de Longueuil, participent aux programmes d'insertion en emploi pour les jeunes comme le font plus d'une vingtaine de centres, développent des rapports avec les jeunes marginalisés comme au Patro de Jonquière avec un café jeunesse et des travailleurs de rue, animent des activités culturelles pour adolescents comme au Relais des jeunes Gatinois ou des biblio-

thèques de rues comme l'a réussi le Patro Le Prévost à Montréal, et la liste pourrait s'allonger. S'ils ont autant de succès, c'est que les CCL ont développé une forme d'animation proche des intérêts de gens, axée sur la participation et soutenue par un bénévolat significatif qui en fait de véritables milieux de vie. Les individus et les familles s'y sentent chez eux. On leur fait aussi sentir que le loisir, c'est leur affaire. En effet, les gens qui fréquentent les CCL, jeunes ou vieux, enfants, adolescents ou parents, sont invités à participer à la définition de l'offre de loisir dans les multiples comités qui jalonnent la vie associative.

Conclure en divulguant un secret

Même si les municipalités imaginaient une carte de loisir si dense que le citoyen s'y perdrait, même si elles offraient des équipements plus modernes et plus performants, même si on créait des CCL dans toutes les MRC du Québec, même si l'entreprise privée développait 1001 activités pour les familles bien en moyens, la qualité de vie de la famille n'en sortirait pas nécessairement gagnante. Le secret pour ce faire est un secret bien gardé que je partage avec vous en conclusion.

«Que souhaiteriez-vous faire avec votre enfant pour lui faire vraiment plaisir?» s'enquit une chercheuse auprès de parents. «Aller à Disney World, lui offrir un vélo de montagne, l'inscrire à des cours d'équitation, aller en voyage dans d'autres pays» ont été quelques-unes des réponses les plus populaires chez les parents.

«Qu'est-ce que tu aimerais faire avec tes parents qui te ferait bien plaisir?» demanda la chercheuse aux enfants. «Faire des tours de camion avec papa..., aller au parc avec maman..., pêcher dans le ruisseau chez grand-maman..., quand on pique-nique toute la famille et qu'on joue à s'arroser avec le boyau..., avoir une histoire tous les soirs...» furent les réponses des enfants qui dévoilent ainsi autant de rêves secrets d'enfants qui passent trop souvent inaperçus.

Bien sûr, on ne peut soustraire les familles, parents ou enfants, au marchandisage du loisir, à l'effet de mode, à l'attrait des activités fortement publicisées. Ce petit bout d'enquête rappelle cependant que le loisir est aussi, et pour beaucoup, affaire de cœur, de temps partagé et de plaisir en commun. Les municipalités sont désormais dans le secret!

La recherche **Stimuler la pénétration de la recherche sur la famille dans les municipalités québécoise** (2003-2004) a été dirigée par Lucie Fréchette du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale de l'Université du Québec en Outaouais, en partenariat avec Jacques Lizée, du Carrefour action municipale et famille. Elle était soutenue financièrement par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du gouvernement du Québec

AMÉNAGER LA VILLE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

par M^{me} Sylvie Jutras, département de psychologie de l'UQAM



Suite des textes publiés dans les numéros de janvier et avril 2004

Qu'est ce qui incite les parents à choisir un endroit plutôt qu'un autre pour y vivre leur vie de famille? Il est évident que, lorsque possible, le choix des parents se portera vers une municipalité qui se préoccupe d'aménager son environnement en pensant au bien-être des enfants.

Il est donc grand temps que promoteurs, développeurs, hommes et femmes politiques, urbanistes, personnel des services municipaux et propriétaires pensent aux enfants dans leur plan d'aménagement de l'espace. Pourquoi le faire, où agir, comment y arriver? M^{me} Sylvie Jutras a abordé ces questions. Elle répond au pourquoi, identifie les lieux, suggère des pistes de solution.

Nuisances environnementales | Nous aborderons maintenant des nuisances environnementales. Examinons tout d'abord des contaminants environnementaux.

Contaminants environnementaux | Plusieurs contaminants environnementaux (pollution de l'air, fumée secondaire de la cigarette, plomb, benzène) nuisent à la santé de l'enfant. Les enfants sont plus vulnérables que les adultes, en raison de leur croissance rapide et de leur immaturité physiologique.

Les enfants pauvres le sont encore davantage.

- Ils vivent près ou dans des zones industrielles ou à haute circulation où sont concentrés les vapeurs d'essence et les gaz d'échappement.
- Ils habitent plus souvent dans des logements anciens et de moindre qualité où on retrouve des peintures toxiques, de l'humidité, des moisissures, de l'amiante, des tuyaux corrodés.
- L'ameublement renferme trop souvent de grandes concentrations de pesticides, de plomb ou autres substances toxiques comme les insecticides utilisés pour contrôler les blattes, qui elles-mêmes transportent des allergènes puissants.

L'alimentation des enfants pauvres est déficiente en certains éléments nutritifs qui protègent jusqu'à un certain point contre les effets nocifs de substances toxiques.

Leurs parents sont moins instruits et ont peu de pouvoir politique ou économique, ce qui les décourage de tenter d'intervenir.

Enfin, il semble que les normes environnementales sont moins respectées dans les quartiers pauvres et que des déchets toxiques y sont plus souvent entreposés illégalement que dans les quartiers de classe moyenne.

Pistes d'actions possibles

- Remettre à l'ordre du jour le logement comme priorité de santé publique.
- Tenir compte des différences importantes, entre enfants et adultes, dans les normes d'utilisation de substances chimiques.
- Réduire les contaminants partout, mais porter attention aux enfants les plus exposés aux risques environnementaux.

Bruit | En plus de la perte d'audition, l'exposition chronique au bruit entraîne chez les enfants des effets négatifs sur les plans physiologique, cognitif, motivationnel, social et affectif. Cela est amplement démontré.

Les enfants de milieu urbain défavorisé vivent souvent dans des quartiers où les logements sont moins chers en raison du bruit et de la saleté causés par la proximité de zones industrielles, de voies rapides ou de voies ferrées (rappelons-nous l'appartement que trouve le père dans **Bonheur d'occasion** de Gabrielle Roy). Le logement lui-même est moins bien construit, donc laisse pénétrer le bruit dans le domicile.

Pistes d'actions possibles

- Réglementer davantage le bruit à la source.
- Appliquer sévèrement les contraventions aux règlements concernant le bruit en milieu urbain.
- Insonoriser adéquatement contre le bruit extérieur les endroits assidûment fréquentés par les enfants.
- Éviter les matériaux qui produisent une réverbération très forte comme le verre ou le ciment.

Trafic et aménagement routiers | Dans les pays industrialisés, ce sont les accidents de la circulation qui constituent le risque le plus élevé pour la vie et la santé des enfants. Le système de transport, conçu pour les adultes, menace les enfants en raison de leurs limites physiques, cognitives et psychologiques.

Les accidents de circulation piétonniers contribuent aux inégalités socio-économiques dans la mortalité des enfants. Le risque d'accidents piétonniers est de deux à quatre fois plus élevé pour les enfants pauvres que pour les autres.

Pistes d'actions possibles

- Diminuer la vitesse autorisée
- Mieux appliquer les règlements de la circulation, surtout dans les zones à haut risque
- Instaurer des mesures pour réduire le trafic et les déplacements motorisés
- Valoriser le port du casque à vélo.

... À suivre dans le numéro d'octobre 2004.

Référence

Sylvie Jutras a publié en août 2003 un article abordant ces questions plus en profondeur. Le lecteur y trouvera aussi toutes les références scientifiques sur lesquelles elle s'appuie.

Jutras, S. (2003). Allez jouez dehors! Contribution de l'environnement urbain au développement et au bien-être des enfants. *Psychologie canadienne*, 44, 257-266.

LA VILLE DE QUÉBEC OBTIENT LE CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR EN 2008

Le Conseil québécois du loisir est fier d'annoncer que Québec a été désignée ville hôte de la 10^e édition du Congrès mondial du loisir en 2008, à l'occasion du 7^e Congrès tenu à Kuala Lumpur, en Malaisie.

La candidature, présentée par le Conseil québécois du loisir, a été appuyée par le Secrétariat au loisir et au sport du gouvernement du Québec, présent sur place, et la Ville de Québec. La présentation à Kuala Lumpur fut soutenue par le Centre des congrès de Québec, aussi présent, et l'Office du tourisme et des congrès de Québec.

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier s'est dit très heureux de la présence de cet événement international dans le cadre des activités qui marqueront le 400^e anniversaire de la ville. «Accueillir pareil événement à un tel moment m'apparaît particulièrement opportun. Québec est une ville exceptionnelle pour sa convivialité et ses loisirs».

Le président du Conseil québécois du loisir, M. Michel Beauregard, se réjouit de la réussite de la démarche entreprise par son organisme, il y a deux ans, lors du 6^e Congrès tenu à Bilbao en Espagne. «Nous avons immédiatement compris l'intérêt d'un tel événement, non seulement pour le Québec, mais pour l'ensemble de la francophonie internationale. Ce sera également une incroyable occasion de présenter au monde la vitalité du partenariat de l'État avec la société civile».

Le Conseil entend par ailleurs stimuler la présence de délégations québécoises significatives, autant à Brisbane en Australie en 2004 qu'à Hangzhou en Chine deux ans plus tard, afin d'inviter les représentants de plus de 50 pays, membres de l'organisme international World Leisure, à Québec en 2008.

Pour en savoir plus sur le Conseil québécois du loisir: www.loisirquebec.com.

Pour en savoir plus sur World Leisure: www.worldleisure.org.

AIF + 10

AIF+10 est l'appellation donnée par les Nations unies afin de souligner la décennie de l'Année internationale de la famille de 1994. Dans le cadre de cette décennie, les Nations unies ont mandaté l'Organisation mondiale de la famille (OMF) pour organiser un Sommet sur la famille à la fin de l'année 2004. Au cours de la dernière année, des rencontres régionales préparatoires furent organisées dans les différentes régions du monde. Octobre 2003, Mexico, Mexique pour la Région Amérique latine. Novembre 2003, Djerba, Tunisie, pour la Région Arabe. Mars 2004, Vienne, Autriche pour la Région Europe. Pour la Région Nord-Amérique, trois activités ont été planifiées: Ottawa, décembre 2003, Chicago USA, mai 2004 et Montréal, juin 2004.

Le bilan des résultats de ces rencontres sera déposé lors du Sommet. On apprendra à Vienne, en mars dernier, que cet événement serait tenu en Chine à l'invitation du gouvernement chinois.

DES CHOIX POUR LA FAMILLE

par M. Gilles Pronovost, professeur-chercheur à l'UQTR et directeur général du CDRFQ

À l'origine, ce texte a été publié sous forme de fiche sur le site de l'Observatoire québécois du loisir.

Nous avons procédé à l'analyse secondaire de sondages sur le loisir et l'emploi du temps, en recherchant systématiquement les caractéristiques des comportements associés au milieu familial en général, et aux familles défavorisées, aux jeunes familles et aux familles monoparentales en particulier. Les deux enquêtes suivantes ont été retenues: l'enquête de 1999 sur les pratiques culturelles, menée pour le compte du ministère de la Culture et des Communications (6548 répondants), ainsi que l'enquête sociale générale de 1998 sur l'emploi du temps réalisée par Statistique Canada (2054 répondants au Québec).

Loisirs culturels

Le portrait relatif à la fréquentation d'établissements culturels est très significatif. Étant donné que les équipements culturels sont généralement davantage fréquentés par les milieux scolarisés, les milieux défavorisés délaissent musées, bibliothèques et librairies: ces comportements vont de pair avec de plus faibles taux de lecture. La seule exception est la fréquentation de bibliothèques scolaires. Quant aux jeunes familles, on ne sera pas surpris de noter qu'elles ont tendance à fréquenter davantage les bibliothèques et les lieux historiques; elles se rapprochent de la moyenne de la population pour la fréquentation des musées. Le portrait est légèrement différent en ce qui concerne certains équipements que l'on peut qualifier de «populaires» (aquariums, zoos, etc.). Les jeunes familles sont davantage portées que l'ensemble de la population vers ce genre d'attractions. En raison sans doute des faibles coûts, les jardins botaniques ont la préférence des familles défavorisées, mais elles ont des taux plus faibles de présence aux autres attractions.

En ce qui concerne les spectacles, nous pouvons faire une observation générale qui se confirme pour la plupart des autres activités de loisir: dans l'ensemble, les individus vivant dans des familles défavorisées manifestent des taux de participation régulièrement inférieurs à la population en général. La situation est plus contrastée en ce qui concerne les individus vivant dans des jeunes familles. La présence d'enfants explique sans doute qu'on observe des taux de participation plus élevés que la moyenne de la population pour le cinéma, les spectacles d'humour, le cirque et les matches sportifs.

Participation à certaines activités sportives

Les jeunes familles apparaissent très actives au plan sportif: elles affichent les plus hauts scores pour les quelques indicateurs de participation dont nous disposons. La plupart des enquêtes relèvent clairement que les taux de participation sont généralement plus élevés parmi les groupes d'âge les moins âgés. Les familles moins favorisées, quant à elles, affichent des taux généralement plus bas, mais on notera que plus des deux tiers d'entre elles pratiquent des activités de plein air, ce qui confirme la généralisation de ce type d'activité physique.

Vie associative

Les répondants vivant dans des jeunes familles sont beaucoup plus portés vers des organismes de loisir, de sport ou de type éducatif. Les études sur les associations indiquent bien que les parents d'enfants sont davantage présents dans ce type d'organismes.

Emploi du temps

Les couples sans enfants jouissent du temps quotidien de loisir le plus élevé. À l'examen, on peut constater qu'il s'agit essentiellement de personnes plus âgées. En contraste, ce sont les familles intactes qui dorment le moins, travaillent le plus et jouissent de moins de temps libre! Elles consacrent plus de temps à l'éducation et partagent avec les familles recomposées le fait d'un temps plus grand pour les soins aux enfants.

Un autre regard peut être jeté sur la structure du temps selon l'âge des enfants dans la famille. Ici, quelques tendances très nettes se dessinent. La durée du temps de travail n'est pas en cause, puisque les différences ne sont pas vraiment majeures. C'est plutôt à l'extérieur du temps de travail que l'emploi du temps diffère de façon remarquable. La première observation porte sur le temps consacré aux soins aux enfants, lequel diminue de manière constante à mesure que les enfants vieillissent: il passe de près de deux heures par jour pour les familles ayant des enfants de 0 à 4 ans, à moins d'une demi-heure chez celles en ayant de 15 ans et plus. À partir de 13 ans, les parents ne jouent pratiquement plus avec leurs enfants.

Une autre tendance se rapporte à la structure du temps de loisir. À mesure que les enfants prennent de l'âge, le temps de loisir augmente. Or, le temps de loisir ne s'accroît pas au même rythme que la décroissance du temps consacré aux enfants avec l'avance en âge: temps personnels, sommeil, activités éducatives, tout particulièrement, sont également affectés. Comme on l'a souvent démontré, le «temps parental», tout autant

que le temps de travail, constitue bien un temps-pivot qui influence les autres temps quotidiens. Au sein du temps de loisir, le temps consacré à l'écoute de la télévision s'accroît à mesure que celui-ci augmente, comme on l'a déjà noté; il en est de même du temps consacré à la culture, mais non celui consacré aux activités sportives.

Des stratégies différentes semblent utilisées, si l'on compare les familles ayant des enfants de 4 ans ou moins à celles qui ont des enfants de 5 à 12 ans. Les premières diminuent leurs temps personnels, le temps consacré aux tâches domestiques, à la vie associative et aux activités éducatives, pour consacrer plus de temps à leurs enfants... et au sommeil. Quant aux familles ayant des enfants de 5 à 12 ans, elles travaillent le plus, écourtent le plus leur temps de sommeil, renouent avec la vie associative et consacrent le plus de temps aux activités sportives. Dans ces deux derniers cas, la présence des enfants explique sans doute de tels phénomènes.

Tout autre est le portrait que l'on peut dresser en fonction du revenu familial. Les observations déjà faites à propos de la profonde différenciation des pratiques de loisir selon le revenu trouvent le même écho dans le cas de la structure du temps quotidien. Les familles plus aisées consacrent davantage de temps au travail et aux soins aux enfants et presque autant aux tâches domestiques. Par ailleurs, elles jouissent nettement de moins de temps de loisir, mais l'essentiel de la différence porte sur une consommation moindre des médias et moins de temps consacré aux soirées et visites.

Les études d'emploi du temps permettent de mesurer non seulement la structure du temps quotidien mais également la durée des activités en fonction des partenaires. Quelle que soit l'activité, nous pouvons savoir si celle-ci se pratique en solitaire, avec des amis ou des membres de la famille. Nous disposons même d'une mesure du temps familial total, en calculant le temps consacré à des activités quotidiennes avec au moins l'un ou l'autre membre de la famille (sans double compte des activités pratiquées avec deux membres ou plus de la même famille). Les plus solitaires sont des personnes appartenant à des familles monoparentales; mais, règle générale, ce temps de solitude est compensé par un temps plus important passé en compagnie de personnes extérieures (amis, membres hors ménage).

Une différence fondamentale sépare les couples (par définition, ils sont sans enfants), des familles ayant des enfants, à l'exception des observations qui viennent d'être faites au sujet des familles monoparentales. Le «temps familial total» est le plus élevé chez les couples (pour autant qu'il s'agisse bien de temps familial en ce cas), mais il est bien entendu presque exclusivement passé entre conjoints. Chez les familles, ce temps est partagé pour environ 60 % avec le conjoint, et 40 % avec les enfants. Comme on peut le prévoir, le temps quotidien passé en présence des enfants est le plus élevé chez les familles ayant de jeunes enfants, et ce temps a tendance à diminuer avec l'avancée en âge des enfants.

On peut encore se demander si la nature des activités influence le temps familial. Toutes les études d'emploi du temps révèlent que les tâches domestiques, la préparation des repas et les soins aux enfants sont majoritairement le fait des femmes. En conséquence, et de manière générale, le «temps familial» des femmes est quatre fois plus élevé en présence d'enfants sans le conjoint qu'il l'est pour les hommes, dans le cas des tâches ménagères, et de deux fois plus élevé dans le cas de soins aux enfants. Chose remarquable, l'écart le plus faible s'observe dans le cas des activités de loisir. On peut donc y voir une implication égale des hommes et des femmes avec leurs enfants dans cette catégorie d'activité, ce qui est rarement le cas dans tous les autres types d'activités quotidiennes.

L'analyse a également montré que les écarts entre les familles intactes et les familles recomposées avec enfants sont négligeables. Ici, plutôt que le type de famille, c'est la présence d'enfants, tout particulièrement de jeunes enfants, qui constitue la variable première explicative de la structure et du contenu du temps familial, la seconde variable lourde étant le genre (homme ou femme). L'examen du temps familial selon les revenus démontre sans l'ombre d'un doute que les familles plus fortunées ont une vie sociale et familiale plus intense.



Calendrier

29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2004,

Saint-Sauveur | Conférence annuelle de l'Association québécoise du loisir municipal sous le thème «De l'acquis à l'innovation»

20 au 23 octobre 2004

Semaine nationale des centres communautaires de loisir

12

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL



16^e ÉDITION

MAURICIE, SHAWINIGAN

«La municipalité, un milieu de vie énergisant»

Shawinigan, ville hôte du dernier colloque a permis au Carrefour de tenir son événement rassembleur annuel pour la première fois en Mauricie. Ce fut un bel événement!

Souhait de M^{me} Lise Landry, mairesse de la municipalité, «ce colloque fut une véritable bougie d'allumage puisque Shawinigan est à préparer sa première politique familiale». Bravo aux gens de Shawinigan! Le Carrefour est très heureux d'apporter sa collaboration à l'encadrement/démarrage de la réalisation de cette politique.

À la fin de l'automne, les Actes du Colloque seront finalisés et transmis par la suite aux participants du colloque, aux municipalités et MRC ayant un projet de politique familiale en cours, aux RQF (responsable des questions familiales) et aux membres du Carrefour.

Après 15 ans de publication des Actes de son colloque annuel, le Carrefour prévoit innover par la publication des Actes de Shawinigan. Ils seront entièrement transformés. La forme littéraire habituelle fera place à du matériel d'animation présenté lors du Colloque. Ceci viendra faciliter l'utilisation ultérieure du contenu, toujours très riche, tout en permettant de garder trace de l'événement.

À SURVEILLER!

Le prochain numéro du bulletin, qui paraîtra en octobre, présentera un bilan en images et en mots de cet événement.

18^e ÉDITION BROMONT, ESTRIE

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule. En effet, le Carrefour vit une autre première alors qu'il annonçait lors du colloque de Shawinigan, la tenue des deux prochains colloques. La Ville de Bromont sera l'hôte de la 18^e édition en 2006.

Pourquoi annoncer deux ans à l'avance la tenue de son colloque? C'est le thème retenu qui a nécessité, voire provoqué, une telle confirmation longtemps d'avance: «Les familles et l'Internet». Cette thématique nécessitera que nous obtenions des partenariats divers pour lesquels des relations doivent être établies longtemps à l'avance. Rappelons que Bromont est une des villes branchées au Québec et reconnue en la matière.

Sous l'administration de la mairesse, M^{me} Pauline Quinlan, et l'impulsion de M. Jean-Yves Beaudoin, directeur et artisan de la première heure, le projet Bromont, ville branchée est devenu un terme de référence pour les municipalités désireuses de transformer, grâce aux technologies de l'information, la manière dont leurs habitants vivent, communiquent et participent aux débats démocratiques. Bromont, ville branchée a été récompensé à maintes reprises au cours des dernières années: gala du commerce électronique du Québec, en novembre 2002, récipiendaire de l'Octas du partenariat stratégique de la Fédération Informatique du Québec, au Canadian Information Productivity Awards, en novembre 2003, au Label Ville Internet 2003 de France et en octobre 2003, récipiendaire de quatre Arobas.

17^e ÉDITION

SAINT-GEORGES ET LA MRC BEAUCE-SARTIGAN

Au printemps 2005, le colloque du Carrefour se déplacera dans la région Chaudière-Appalaches. Le Carrefour vivra une première à cette occasion alors que la municipalité et la MRC Beauce-Sartigan seront les hôtes de notre rencontre annuelle.

C'est un dossier prometteur dans un contexte où le partenariat local et régional devient de plus en plus important dans tous les champs d'activités municipales, en particulier dans le développement des politiques familiales municipales.

À VOIR ET À LIRE

Partenaires des familles

Fédération québécoise des centres communautaires de loisir

Auteur, M. Pierre-Yves Boily, maître en service social. Il a notamment contribué à l'élaboration de la Politique familiale au Québec et fut l'initiateur des premières «Maisons de la famille» au Québec.

fqcccl@fqcccl.qc.ca, www.fqcccl.qc.ca

Ce manuel de formation se veut un outil pour les intervenants auprès des familles. De la théorie à la pratique, ce manuel met en lien l'analyse sociale et des connaissances psychologiques. Il conduit à des réflexions, souvent exigeantes, qui touchent à l'essentiel et couvrent l'ensemble des aspirations familiales.

L'ouvrage favorise un élargissement de notre vision comme partenaires des familles et explore de nouvelles pistes pour soutenir les parents.

Définitions de la famille, fonctions familiales, relations familiales, interventions auprès des familles, autant d'éléments se retrouvant dans le document qui s'appuie sur le concept du «Penser et agir famille».

Dossier «FAMILLE ET MUNICIPALITÉS»

Le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec a consacré son bulletin, vol. 5, n° 1, à la politique familiale municipale. Tel que mentionné en introduction, le bulletin présente un texte général portant sur les politiques familiales municipales et régionales, suivi d'une brève revue de littérature présentant les principales sources d'information sur la question de l'action en faveur des familles aux niveaux municipal et provincial. Articles de collaborateurs d'organisations concernées par la thématique et recensions d'ouvrages et comptes rendus de colloques complètent la présentation.

Recherches sur la famille: www.uqtr.ca/cdrfq

ÊTRE PARENTS, PLAISIRS ET CASSE-TÊTE

Rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants du Conseil de la famille et de l'enfance

Être parents, quel bonheur! Enfin, pas toujours! Sans être complètement différente de la famille traditionnelle, la famille québécoise actuelle, à l'instar de la société, a beaucoup changé depuis quelques décennies. Sa composition et son mode d'organisation quotidienne, entre autres, sont devenus plus complexes qu'auparavant, ce qui induit des changements dans la vie quotidienne des

parents et des enfants du Québec. Selon la présidente, M^{me} Marguerite Blais, il n'y a pas toujours adéquation entre les besoins effectifs liés à la vie quotidienne des familles avec enfants et les services mis en place par la collectivité. Ce constat est confirmé par les consultations publiques organisées par le Conseil au printemps 2003. C'est ce qui est mis en évidence dans le Rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants intitulé **Les parents au quotidien** rendu public le 6 avril dernier. (www.cfe.gouv.qc.ca)

Étude sur l'accueil réservé à la famille dans différents milieux de la société

Semaine québécoise des familles

Dans le but de connaître l'accueil que l'on fait à la famille dans les différents milieux (milieu de vie, secteurs du commerce, de la restauration et services publics), le Comité de la Semaine québécoise de la famille a fait réaliser une enquête, par la firme Léger Marketing, auprès de familles ayant des enfants de différents âges ainsi qu'auprès d'adultes sans enfant. Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille a contribué à la réalisation de cette étude.

Pour plus d'informations: www.sqf.qc.ca